

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 101 (1975)
Heft: 6

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport d'activité 1974

Sommaire

1. Avant-propos
2. Effectifs
 - 2.1 Tableau
 - 2.2 Commentaires
3. Activités des organes de la société
 - 3.1 Assemblée générale ordinaire
 - 3.2 Assemblée générale extraordinaire
 - 3.3 Comité, composition et répartition des tâches
 - 3.4 Vérification des comptes
 - 3.5 Délégués
 - 3.6 Groupe des architectes
 - 3.7 Groupe des ingénieurs
 - 3.8 Commissions SVIA et commissions mixtes
 - 3.8.1 Commission romande de formation continue
 - 3.8.2 Commission des visites et conférences SVIA — A₃E₂PL
 - 3.8.3 GTB
 - 3.8.4 GTGC
 - 3.8.5 Commission de la Série de prix
 - 3.8.6 Commission pour l'étude des rapports avec l'EPFL
 - 3.8.7 Groupe logement FVE/SVIA
 - 3.9 Comités, commissions, groupes de travail et délégations SVIA
4. Publications
 - 4.1 *Bulletin technique de la Suisse romande*
5. Relations avec la SIA et les autres sections
 - 5.1 Relations avec la SIA
 - 5.1.1 Assemblée des délégués
 - 5.1.2 Membres SVIA des comités, commissions et groupes spécialisés de la SIA
 - 5.2 Relations avec les autres sections
 - 5.2.1 Conférence des présidents romands
 - 5.2.2 Conférence romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment
6. Prix et bourses SVIA
7. Rapport de gestion 1974 — commentaires
 - 7.1 Compte de pertes et profits 1974
 - 7.2 Bilan au 31 décembre 1974
 - 7.3 Comparaison budgétaire au 31 décembre 1974
 - 7.4 Rapport de vérification des comptes — exercice 1974
 - 7.5 Budget pour l'année 1975

1. Avant-propos

Il est de tradition de présenter, en avant-propos du rapport d'activité de la société, les plus importants problèmes traités par le comité et les diverses commissions au cours de l'année écoulée.

Avant de passer en revue l'essentiel de l'activité de la section, il est nécessaire de remercier ici tous les membres des comités, commissions et groupes de travail de leur dévouement et du travail fourni. Notre gratitude va également à notre secrétariat, qui assume à notre entière satisfaction et avec efficacité les services aux membres et à la société.

L'activité en début d'année a été marquée par les problèmes de la restructuration du Registre suisse (REG). La politique définie en 1973 par le comité SVIA a été poursuivie énergiquement. Les contre-propositions étudiées et présentées par la SVIA en assemblée des délégués ont été en partie admises. Elles peuvent pour l'essentiel se résumer comme suit :

— le REG doit devenir un Registre professionnel ;

- le REG doit être un véritable moyen de promotion de nos professions ;
- il est indispensable d'assurer l'équivalence de la formation à chaque niveau du Registre ;
- il n'est pas souhaitable de régler l'exercice des professions à titre indépendant globalement pour l'ensemble des professions.

Ces problèmes importants marquent actuellement une pause salutaire. Ils seront toutefois certainement repris dans le courant de l'année 1975.

Le Comité central a également soumis à notre appréciation de nouvelles conditions d'admission à la SIA découlant des propositions faites en vue de la restructuration des Registres suisses. Lors de l'assemblée des délégués du 4 octobre 1974, ces propositions ont été acceptées. La majorité obtenue était néanmoins très faible. Considérant d'une part que ces conditions avaient été étudiées de manière trop hâtive et que les conséquences pouvant en découler n'avaient pas été véritablement mesurées et d'autre part qu'elles n'étaient pas conformes aux buts de la société, votre comité a pris la décision d'appuyer la demande de la Section bernoise, qui entendait soumettre le problème au vote général. L'assemblée générale des membres de la SVIA qui s'est tenue le 11 novembre 1974 a approuvé nos propositions. Les conditions permettant de recourir au vote général ont par la suite été remplies et les membres de la SIA ont eu l'occasion de s'exprimer sur ce sujet. Les résultats du vote viennent de nous parvenir : la décision de l'assemblée des délégués du 4 octobre 1974 est annulée, par 2438 « non » (rejets) et 1792 « oui » (acceptations). Bulletins vides et nuls : 27.

Les Journées du Mont-Pèlerin 1975 seront organisées par la SVIA. Elles se dérouleront selon la tradition et auront pour thème : « Les aspects techniques de la construction de l'Europe ». Le Groupe des ingénieurs s'est attelé à cette tâche et nous souhaitons aux organisateurs un plein succès pour cette manifestation.

Une manifestation très importante, également organisée par la SVIA, marquera l'année 1975. Les 13 et 14 juin 1975 se dérouleront en effet les Journées SIA, qui auront lieu à Montreux. D'ores et déjà, les organisateurs ont un magnifique programme à vous proposer. Nous espérons que les membres vaudois y assisteront très nombreux pour recevoir leurs collègues des autres sections et contribuer ainsi au succès de ces journées.

Divers appels aux membres les incitant à fonctionner comme

- experts pour les tribunaux,
- juges pour l'Office de conciliation FVE/SVIA,
- traducteurs de normes SIA,

ont été bien accueillis. Les membres qui se sont annoncés sont nombreux et nous les remercions d'avance des tâches qu'ils accompliront.

Le Comité de la SVIA a soutenu la décision prise par le Conseil d'administration de la Société des éditions des Associations techniques universitaires (SEATU), société qui édite le *Bulletin technique de la Suisse romande* et la

Schweizerische Bauzeitung et qui se voit dans l'obligation d'augmenter le montant de l'abonnement obligatoire pour les membres de la SVIA. Diverses raisons : la situation financière, la volonté de maintenir un périodique technique de langue française de haut niveau, justifient cette décision. Nous profitons de rappeler ici que la SVIA est détentrice d'une part importante d'actions de la SEATU. L'abonnement obligatoire au *Bulletin technique de la Suisse romande* pour les membres de la SVIA sera dorénavant de Fr. 25.— ou de Fr. 30.— par année. Il était auparavant de Fr. 18.— par année. Le coût du numéro passe ainsi de Fr. 0.70 à environ Fr. 0.95.

Dès l'automne 1974, la préoccupation majeure du Comité a été le problème posé par la nouvelle situation économique et ses répercussions dans les branches de la construction. A la demande de plusieurs membres, le Comité a convoqué pour le 27 février 1975 une assemblée générale extraordinaire entièrement consacrée à ce sujet. Entre-temps, le Comité n'est toutefois pas resté inactif. Il a en particulier participé à un groupe de travail créé sous l'égide de l'UVACIM et présidé par son directeur, M. Henry Muller, et dont font partie les autres branches de la construction, soit :

- la Fédération vaudoise des entrepreneurs ;
- l'Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens ;
- la Chambre syndicale vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation et Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers et installateurs sanitaires ;
- l'UPIAV depuis 1975.

A la demande de la Banque nationale, ces associations ont procédé à des enquêtes auprès de leurs membres. Celles-ci ont permis d'apprécier les effets de la récession. Les résultats de ces enquêtes ont également été remis à M. G.-A. Chevallaz, conseiller fédéral, dans le courant du mois de décembre 1974. L'action du Groupe de travail se poursuit. Des contacts sont établis avec diverses organisations et particulièrement les autorités cantonales (Département AIC). Une nouvelle enquête sera lancée ces prochains jours, en collaboration avec ces dernières, pour étudier les possibilités de stopper la récession dans le domaine de la construction. Ces travaux sont actuellement en cours.

Lors de l'enquête faite par la SVIA en novembre 1974 sur la situation économique dans les professions d'ingénieur et d'architecte, les membres ont été informés par lettre circulaire du 10 décembre 1974 du différend existant entre la SVIA et l'UPIAV au sujet de cette enquête. Sans revenir sur les raisons de ce différend, nous devons constater que le meilleur état d'esprit ne règne pas actuellement entre les deux associations. Un groupe de travail formé d'une délégation de chacun des comités s'est donné comme tâche

- de rechercher une meilleure entente ;
- de définir les tâches spécifiques à chacune des deux sociétés ;
- de coordonner les actions intéressant les deux sociétés.

Nous rappelons encore ici les manifestations qui marquèrent la centième assemblée générale ordinaire de notre société. La cérémonie au Château de Chillon a remporté un vif succès. Elle réunit environ 300 personnes. Les participants eurent l'occasion d'entendre M. J.-R. Bory, historien et Conservateur du Musée de Coppet, sur le sujet : *Ingénieurs et architectes suisses à travers le monde*. Le banquet et le bal qui suivirent furent également très réussis.

Nous souhaitons vivement que nos membres assistent nombreux à notre assemblée générale ordinaire du 21 mars 1975. Nous pourrions à cette occasion discuter librement des problèmes évoqués ci-dessus, vous informer de manière plus détaillée et entendre vos remarques concernant notre activité.

2. Effectifs

2.1 Tableau

Catégories	Admissions	Démis-sions	Transferts + —	Décès	1974
Architectes	12	—	1 —	2	240
Ingénieurs civils	11	—	6 3	1	412
Ingénieurs mécaniciens	9	2	1 —	1	78
Ingénieurs électriciens	2	—	— —	1	70
Ingénieurs chimistes	—	—	— —	—	16
Ingénieurs physiciens	—	—	— —	—	8
Ingénieurs ruraux	3	—	— —	—	3
Ingénieurs forestiers	—	—	— —	—	11
Ingénieurs géomètres	—	—	— —	—	10
Géologues	1	—	— —	—	2
Ingénieur en aéronautique	—	—	— —	—	1
Total	38	2	8 3	5	866

2.2 Commentaires

Nous avons eu le chagrin de perdre cinq membres :

MM. Jack Cornaz, architecte ; Pierre Teyssiere, architecte ; Maurice Jeanrenaud, ingénieur civil ; Alexis Flesch, ingénieur mécanicien ; Amédée Nicole, ingénieur électricien.

Ont démissionné :

MM. Norbert Bucher et Henri Reuge, ingénieurs électriciens.

Les membres suivants ont demandé leur transfert d'autres sections à la SVIA :

MM. Claude Nicod, architecte ; † Maurice Jeanrenaud, ingénieur civil ; Roger Bachmann, ingénieur civil ; Bruno Feuer-senger, ingénieur civil ; Hans-Ulrich Frey, ingénieur civil ; Florian Niggli, ingénieur civil ; Frédéric Perret, ingénieur civil ; Rolf Geiser, ingénieur mécanicien.

Les membres suivants ont demandé leur transfert à d'autres sections de la SIA :

MM. Martin Reutemann et Pierre Wildi, ingénieurs civils.

Est devenu membre isolé à l'étranger :

M. Pierre Boppe, ingénieur civil.

Nous avons eu le plaisir d'admettre dans notre section 38 membres, soit :

Architectes : MM. A. Antipas ; P. Chatelain ; P. Geiger ; B. Julliard ; R. Lack ; J.-F. Lecouturier ; M. Lozano ; J. Mot-tier ; F. Pfister ; D. A. Prout ; M^{lle} T. Tia ; M. P. Zurcher.

Ingénieurs civils : MM. Y. Aoshima ; A. Bongard ; Ch. Bon-nard ; J.-C. Cuenoud ; Ph. Glayre ; F. Grandjean ; A. Marin ; A. Pugin ; R. Schäffer ; Ch. Stucki ; R. Weibel.

Ingénieurs mécaniciens : MM. D. N. Blandu ; Cl. Bobillier ; O. Dormond ; Ph. Dubois ; J.-P. Kohli ; D. Rochat ; J. Trueb ; G. Yanni ; A. Zakher.

Ingénieurs électriciens : MM. B. Lakah ; J.-M. Sierro.

Ingénieurs ruraux : MM. E. Greiler ; J.-L. Horisberger ; B. Stöckli.

Ingénieur géologue : M. J.-P. Guignard.

3. Activités des organes de la Société

3.1 Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire de la SVIA s'est tenue le mardi 26 mars 1974 à l'Aula de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. L'ordre du jour en était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 mars 1973
2. Rapport présidentiel
3. Rapport de gestion
 - 3.1 Comptes 1973
 - 3.2 Rapport des vérificateurs
 - 3.3 Budget 1974
 - 3.4 Cotisations 1975
4. Elections statutaires
 - 4.1 Elections au Comité de section

Composition du Comité précédent :

Président : M. Claude Monod, ingénieur civil, non rééligible.
 Vice-présidents : M. Michel Bonnard, ingénieur civil, non rééligible ; M. Eric Musy, architecte, élu jusqu'en 1975.

Membres : M^{me} Lydia Schaffner, architecte, présidente du GA, élue par le GA ; M. Ralph Neri, ingénieur civil, président du GI, élu par le GI ; professeur Samy Gouda, ingénieur mécanicien, élu jusqu'en 1975 ; Bernard Hagin, ingénieur civil, élu jusqu'en 1975 ; M. Georges Jaunin, architecte, démissionnaire ; M. Konstantin Roduner, architecte, élu jusqu'en 1975.

Membres non soumis à réélection :

M. Eric Musy, architecte, vice-président ; M^{me} Lydia Schaffner, architecte, présidente du GA ; M. Ralph Neri, ingénieur civil, président du GI ; professeur Samy Gouda, ingénieur mécanicien ; M. Bernard Hagin, ingénieur civil ; M. Konstantin Roduner, architecte.

Nouveaux membres proposés par le Comité SVIA :

MM. Charles Bader, ingénieur civil ; Tibère Wiesel, ingénieur civil ; Jean-Pierre Wildi, ingénieur mécanicien.

Nous avons contacté ces membres en fonction de leurs connaissances des problèmes de notre société et dans le but d'améliorer, dans la mesure du possible, la représentation des diverses professions au sein du Comité SVIA.

- 4.2 Election du président de section
Proposition du Comité SVIA : M. Eric Musy, architecte
- 4.3 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA
- 4.4 Vérificateurs des comptes
5. Divers.

89 membres participaient à ces débats qui furent suivis d'un exposé de M. Marx Lévy, conseiller municipal, directeur des travaux de la Ville de Lausanne, sur le sujet : « Les problèmes du centre ville ».

3.2 Assemblées générales extraordinaires

Une première assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 12 juin 1974 et fut consacrée aux points suivants :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 1973
2. Candidatures de MM. Roger Lack, Jacques Mottier, Frédy Pfister, Denis Prout et Pierre Zurcher, tous architectes inscrits au REG
3. Information du comité
 - Etat des travaux concernant le REG
 - Commission paritaire des architectes-techniciens
4. Divers.

28 membres participaient à cette assemblée.

La seconde assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 11 novembre 1974. Elle était consacrée principalement au problème du vote général lancé par la section bernoise de la SIA.

46 membres participaient à cette assemblée.

L'ordre du jour en était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 1974
2. Recours au vote concernant la revision partielle des statuts de la SIA approuvée par l'assemblée des délégués du

4 octobre 1974 et modifiant les conditions d'admission à la SIA

3. Modification des statuts SIA concernant la majorité qualifiée requise en assemblée des délégués chargée de se prononcer sur une modification des statuts de la société centrale (proposition du Comité SVIA)
4. Divers et propositions individuelles.

3.3 Comité, composition et répartition des tâches

Président : M. Eric Musy, architecte, rue Caroline 7, 1003 Lausanne, tél. 23 52 05.

Vice-présidents : M. Charles Bader, ingénieur civil, ch. des Croisettes 10, 1066 Epalinges, tél. 32 96 61. — M. Konstantin Roduner, architecte, rue d'Italie 26, 1800 Vevey, tél. 51 65 77.

Présidente du groupe des architectes : M^{me} Lydia Schaffner, architecte, ch. A.-Pidou 5, 1007 Lausanne, tél. 26 62 12.

Président du groupe des ingénieurs : M. Ralph Neri, ingénieur civil, Bureau Bonnard et Gardel SA, av. de Cour 61, 1007 Lausanne, tél. 27 73 61.

Membres : M. Samy Gouda, ingénieur électricien, ch. des Charmilles 24, 1025 Saint-Sulpice, tél. 35 19 61. — M. Bernard Hagin, ingénieur civil, villa Printemps, route de Lavaux, 1095 Lutry, tél. 26 40 21. — M. Tibère Wiesel, ingénieur civil, Aux Emetaux, 1111 Tolochenaz, tél. 76 32 72. — M. Jean-Pierre Wildi, ingénieur mécanicien, ch. de Rennier 12, 1009 Pully, tél. 87 17 21.

Tâches spéciales : M. Claude Monod, ingénieur civil, place Chauderon 3, 1003 Lausanne, tél. 23 32 35.

Répartition des tâches — Comité 1974

Fonctions	Noms	Attributions
Président	E. Musy	Relations avec le C.C., avec les autorités et les autres associations. Conférence des présidents. Assemblées des délégués. Information. Activité du Comité. Commission « contacts » FVE/SVIA.
Vice-président	Ch. Bader	Mandats particuliers. Nouvelles normes.
Vice-président	K. Roduner	Mandats particuliers. Nouvelles normes.
Secrétaire/trésorier	B. Hagin	Gestion, comptabilité.
Président du GI	R. Neri	Activité du Groupe des ingénieurs. Commissions SIA (délégation de membres ingénieurs). Recherche d'activités pour jeunes membres. Extension.
Présidente du GA	M ^{me} L. Schaffner	Activité du Groupe des architectes. Commissions SIA (délégation de membres architectes). Inter-groupe des architectes. Recherche d'activités pour jeunes membres. Extension.
Direction dicastère I	S. Gouda	Formation universitaire continue SIA - A ₃ EP - GEP - EPFL - EAUG - SVIGGR. Visites et conférences SVIA - A ₃ EP - GEP : extension romande. Stages d'étudiants et information au niveau des diplômants. Relations avec les EPF.
Direction dicastère II	M ^{me} L. Schaffner K. Roduner	Chambre vaudoise des architectes. Conférence romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment.
Direction dicastère III	T. Wiesel	Information. Contacts avec Bulletin technique de la Suisse romande.
Direction dicastère IV	J.-P. Wildi	Problèmes des ingénieurs de l'industrie, relations avec ceux-ci. Conseil EPSIC. Techniciens du jour et du soir.
Conseils au président et au comité	Cl. Monod	Caisse-maladie. Fonds de secours, etc.

3.4 Vérification des comptes

M^{lle} I. Strebel, vérificatrice, élue à cette fonction en 1973, a aimablement accepté, lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 1974, de poursuivre son mandat, ce dont nous lui sommes très reconnaissants.

Quant à M. le professeur Delisle, vérificateur suppléant, et à M. L. Gabella, vérificateur, leur mandat arrivait à

échéance. Etant néanmoins rééligibles pour une nouvelle période de deux ans, ils ont accepté une réélection.

Ces réélections ont été sanctionnées à l'unanimité par l'assemblée du 26 mars 1973.

Nous tenons à remercier nos vérificateurs de leur dévouement.

3.5 L'assemblée générale ordinaire du 26 mars 1974 a en outre élu à l'assemblée des délégués de la SIA les membres suivants :

Membres du comité SVIA : MM. Ch. Bader, ingénieur civil ; S. Gouda, ingénieur mécanicien ; B. Hagin, ingénieur civil ; E. Musy, architecte ; R. Neri, ingénieur civil ; K. Roduner, architecte ; M^{me} L. Schaffner, architecte ; MM. T. Wiesel, ingénieur civil ; J.-P. Wildi, ingénieur mécanicien.

Conseiller du comité SVIA : M. Cl. Monod, ingénieur civil, ancien président.

Membres du comité GI : MM. R. Gerber, ingénieur civil ; Ph. Hertig, ingénieur civil ; O. Renaud, ingénieur géomètre.

Membres du comité GA : MM. P. Bechler, architecte ; D. Mondada, architecte ; M. Wuarin, architecte.

Autres membres : M^{mes} E. Hamburger, ingénieur électricien ; I. Strebel, architecte ; MM. J. J. Boy de la Tour, architecte ; I. Boudkov, architecte ; M. Crisinel, ingénieur civil ; M. Gut, architecte ; J. Hertig, ingénieur civil ; M. Hussain, ingénieur civil ; C. Notheisen, ingénieur civil ; H. Payot, ingénieur électricien ; R. Pisler, ingénieur civil ; F. Raad, ingénieur civil ; M. Renaud, ingénieur électricien ; G. Rey, ingénieur civil ; B. Saugy, ingénieur civil ; G. Vallat, ingénieur civil ; F. Vermeille, ingénieur électricien ; F. Vuilleumier, ingénieur civil ; R. Willomet, architecte.

Cérémonie du centenaire de la SVIA

Cette cérémonie s'est déroulée le 22 mars 1974 au Château de Chillon, avec le programme suivant :

Discours de M. Claude Monod, président de la SVIA.

Allocution de M. le conseiller d'Etat Pierre Aubert, président du Conseil d'Etat.

Conférence de M. Jean-René Bory, historien, conservateur du Musée de Coppet : *Ingénieurs et architectes suisses à travers le monde*.

Un apéritif a été offert par le Conseil d'Etat du canton de Vaud.

Un banquet et un bal ont clôturé cette très belle cérémonie à laquelle ont pris part environ 300 personnes, y compris les invités.

3.6 Groupe des architectes

Comité : MM. P. Bechler, A. Jan, J. Kyburz, D. Mondada, Ed. Porret, M. Wuarin. M^{me} L. Schaffner, présidente.

Le comité s'est réuni dix fois.

1. La réalisation du cycle d'études « Sciences humaines et planification architecturale » a formé la partie centrale des activités. Plusieurs conférences, voyages et visites ont été organisés : 14.2.74 : Conférence par le Dr H. O. Luthe, sociologue.

28.2.74 : Conférence par le professeur J. M. Lamunière.

8./9.3.74 : Visite de La Villeneuve de Grenoble/Echirrolles.

6./7./9.11.74 : Voyage à Bologne. Exposés faits par MM. De Angelis et Nanelli, architectes responsables du plan de restructuration du Centre historique. Visite de quartiers d'habitation et de centres culturels en reconstruction.

Avril 1975 : Un séminaire sur la participation des usagers termine le cycle d'études.

2. Relations entre le groupe des architectes et le Département d'architecture de l'EPFL :

— Le 30.4.1974, M. le professeur J. M. Lamunière, coordinateur des diplômes, a fait pour le groupe des architectes une présentation des travaux de diplômés exposés au Département d'architecture.

— Le comité a commencé une discussion sur le principe, la forme et le contenu d'une participation éventuelle des architectes de la SVIA à la modification du plan d'étude du Département d'architecture. Une proposition sera faite au comité de la SVIA.

3. Le comité s'est penché à plusieurs reprises sur le problème du REG, et plus particulièrement de la définition des différences entre techniciens et architectes dues aux différences de la formation. Ces clarifications ont facilité la prise de position du comité SVIA, par rapport à la proposition du comité central, concernant la nouvelle structure du REG.

4. A l'occasion d'une assemblée extraordinaire, le groupe des architectes a pris connaissance du rapport remis par le groupe logement SVIA/FVE. Ce rapport analyse la situation du logement et propose une solution constructive et de financement. Il a été accueilli très favorablement, et le GA invite le comité de la SVIA à prendre des mesures permettant la poursuite de l'étude.

5. Colloque sur le thème « Art et Architecture » : un groupe de travail ad hoc composé d'une délégation du GA et de différentes personnes représentant les artistes travaille à l'organisation d'un colloque qui devrait avoir lieu à l'occasion de la prochaine Biennale de la tapisserie de Lausanne.

3.7 Groupe des ingénieurs

Comité et répartition des tâches : MM. R. Neri, président du GI ; R. Gerber, président du groupe des ingénieurs civils responsables de bureaux (GICR) ; Ph. Hertig, relations avec l'EPFL ; Ch. Knecht, tâches spéciales ; J.-P. Michel, président du groupe des ingénieurs de l'industrie (GII) ; F. Raad, président du groupe des ingénieurs civils employés (GICE) ; B. Schenk, président du groupe des ingénieurs du génie rural et géomètres (GIGRG).

Activités

1. Commission paritaire des ingénieurs civils

Les travaux de cette commission ont été suspendus dès le début de 1974, les membres délégués des GICR et GICE donnant leur démission à tour de rôle pour les raisons suivantes :

— Inopportunité de mettre sur pied un contrat d'engagement type pour ingénieurs employés suite à la mise en vigueur de la convention collective UPIAV.

— La création d'une « charte », introduisant des relations privilégiées entre patrons et employés membres SVIA, est considérée comme utopique dans le contexte créé par la convention collective UPIAV.

2. GICE : Président et rapport : F. Raad, ingénieur civil

Le comité du GICE s'est réuni à plusieurs reprises pour délibérer de l'opportunité de créer une Union vaudoise d'ingénieurs et architectes diplômés employés (UVIADE). Le but d'une telle union est de constituer, hors SIA, un interlocuteur de niveau polytechnique, afin de participer aux travaux de la commission paritaire UPIAV-USET. Le comité du GICE est en effet d'avis que l'Union syndicale des employés techniques n'est pas représentative des ingénieurs et architectes employés, diplômés des hautes écoles.

Le comité du GICE bénéficie des conseils d'un avocat pour la mise sur pied des statuts de l'union et l'ensemble des ingénieurs et architectes employés du canton sera convoqué prochainement à une assemblée constituante. Le comité du GICE reçoit, pour ces travaux, l'appui du secrétariat SVIA.

Les membres du GICE seront convoqués dans le courant du printemps 1975 à une assemblée du groupe, dans le but de définir l'activité future du comité GICE après la mise sur pied de l'UVIADE.

3. GICR : Président et rapport : R. Gerber, ingénieur civil

L'activité du groupe a été passablement réduite durant l'année écoulée, et ceci suite à la dissolution de la commission paritaire (voir § 1).

Dans le cadre de ses préoccupations relatives à la restructuration du REG, le comité de section a chargé le GI de déposer un rapport répondant à la question : Qu'est-ce qui caractérise la formation d'un ingénieur EPF par rapport à celle d'un ingénieur-technicien ETS ? Le groupe d'études du GI, se basant sur les expériences et réflexions faites par les responsables de bureaux utilisant les services des deux catégories d'ingénieurs et sur l'analyse comparée et les tendances des programmes d'études de l'EPFL et de l'ETS Genève, a pu constater des différences non négligeables entre les deux types de formation (mais qu'il serait trop long de développer ici). Le groupe d'études a estimé qu'il était très difficile de combler la différence entre les formations pré-universitaires, mais que, par contre, un ensemble de cours judicieusement choisis pourrait, sans trop de difficultés, niveler

les différences constatées entre les formations scientifiques, techniques et économiques.

4. *GII : Président et rapport* : J.-P. Michel, ingénieur électricien

En prenant la succession de M. J.-P. Wildi à la présidence du groupe des ingénieurs de l'industrie, nous avons mis beaucoup d'espoirs dans l'idée de la réunion mensuelle, œuvre de M. Wildi, et devant permettre d'établir des contacts entre ingénieurs de diverses spécialités.

De février à juillet 1974, tous les premiers mardis du mois, nous nous sommes retrouvés, deux les jours maigres et jusqu'à huit les jours fastes, autour d'une table au Novotel de Bussigny.

En avril nous avons tenté une action par circulaire pour réanimer la flamme de l'intérêt pour nos tables rondes. Ce fut loin d'être un succès et, après les vacances, les réunions sont tombées faute de participants. Il semble que nous n'ayons pas trouvé le pôle d'attractions qui motive nos collègues.

Le thème lancé, « La profession d'ingénieur dans l'industrie devant la nouvelle loi sur le travail et face aux organisations syndicales », n'a pas déplacé les foules. Notre action se poursuivra néanmoins et nous espérons trouver au printemps 1975 des idées nouvelles qui permettront de prendre de meilleurs contacts.

5. *GIGRG : Président et rapport* : B. Schenk, ingénieur rural

Introduction : M. Bernard Schenk, ingénieur EPFL, a remplacé en cours d'année M. Olivier Renaud, démissionnaire pour des raisons de santé. Le comité du GI remercie M. Renaud de sa collaboration et forme les meilleurs vœux pour une réelle guérison.

Le GIGRG s'est préoccupé à son tour de la restructuration du REG dans le cadre de la proposition du comité central SIA, proposition soumise en date du 4.10.1974 à l'assemblée des délégués à Berne. Il y a notamment lieu de relever ici que le problème de l'accession à une activité à titre indépendant pour les titulaires du REG B n'est pas à traiter de la même manière que pour les professions d'ingénieur et d'architecte ; le statut particulier de la profession d'ingénieur géomètre impose ce discernement.

Le GIGRG prend une part active, dans le cadre de la société vaudoise (SVIGGR), à la fusion SIA/SSMAF (Société suisse des mensurations et améliorations foncières). A ce sujet, divers contacts sont actuellement pris, tant du côté SIA que du côté SSMAF.

6. *REG : Définition d'une politique, au niveau des ingénieurs, pour le compte du comité de section, dans le cadre de la restructuration des registres des ingénieurs*

Discussion, au cours de plusieurs séances, des résultats d'études faites dans les sous-groupes (voir § 3 et 5 ci-dessus) pour élaborer un schéma de structure que la SVIA pourrait proposer au comité SIA en ce qui concerne les niveaux des REG A, B et C.

7. *Journée du Mont-Pèlerin 1975*

Le comité du GI a été mandaté pour l'organisation des JMP 1975, fixées aux 26 et 27 avril 1975. La recherche du thème de la journée, des conférenciers et la mise en forme d'un premier programme ont mobilisé une bonne partie des forces du comité du GI.

Le thème retenu pour ces journées est : « Les aspects techniques de la construction de l'Europe ».

8. *Recherche de nouveaux membres*

Le comité du GI est actuellement préoccupé par le recrutement de nouveaux membres ingénieurs. L'élaboration d'une campagne de « publicité » et d'information sur les services que rend la SVIA est en cours.

9. *Programme d'activité pour 1975*

Activités courantes. Suite de l'organisation des JMP 1975. Accent sur le recrutement de nouveaux membres. Appui au GICE pour la mise sur pied de l'UVADE. Etude des tâches confiées par le comité de section. Information et actions en faveur des membres ingénieurs. Organisation d'un grand méchoui des ingénieurs dans nos forêts.

3.8 *Commissions SVIA et commissions mixtes*

3.8.1 *Commission romande de formation universitaire continue*

Au cours de l'année 1974, la Commission romande de formation universitaire continue s'est attachée à porter un effort parti-

culier pour permettre à ses membres de suivre des cours en tant qu'auditeurs à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Après différentes prises de contact avec le président, M. Cosandey, et les chefs des départements, un grand nombre de cours, touchant toutes les disciplines dans le cadre des deuxième et troisième cycles, ont pu être offerts à nos membres. La liste des cours fut publiée dans un encart du *Bulletin technique* n° 20.

Nous remercions vivement M. le président Cosandey ainsi que les chefs de départements de leur collaboration.

A part cette nouvelle expérience, la commission a organisé les cours suivants :

- Le Département d'architecture, en collaboration avec le comité du groupe des architectes, a tenté un essai didactique en organisant un cycle d'études portant sur le thème général « Sciences humaines et planification architecturale ». Ce cycle, axé sur des problématiques urgentes de la planification architecturale, offrait des cours théoriques ainsi que leur vérification par des visites « sur le terrain ».

- Le premier thème était : « L'apport de la sociologie à la planification architecturale ».

Deux cours théoriques ont été organisés les 14 et 28 février, portant sur les possibilités d'intervention d'un sociologue dans la planification. Les 8 et 9 mars, grand nombre de participants au cours ont saisi l'occasion de visiter le nouveau quartier de la Villeneuve de Grenoble-Echirolles.

- Le deuxième thème était axé sur : « L'approche historique et sa contribution aux problèmes d'architecture actuels » et « La participation de l'utilisateur dans la planification ».

Afin d'illustrer la problématique, un voyage à Bologne, les 7, 8 et 9 novembre, a été offert à nos membres. La planification de la restructuration du vieux centre de Bologne, déjà en voie d'exécution, est un support idéal par rapport au thème choisi.

Le Centre dendrotechnique « Cedotec », en collaboration avec la Commission romande de formation continue, organisait fin octobre et début novembre 1974 un cours de perfectionnement sur la construction en bois. Ce cours s'adressait à MM. les architectes, ingénieurs civils, ingénieurs forestiers, ingénieurs ruraux et maîtres d'état de Suisse romande et traitait les thèmes suivants :

- « Bâtir en bois sans ennui. »
- « Conception architecturale en fonction des méthodes modernes de construction en bois. »
- « Les structures à grandes portées en bois lamellé et collé. »

Le dernier cours était accompagné d'une visite à la patinoire de Berne.

Programme pour l'année 1975

Un des objectifs principaux pour l'année 1975 sera la création d'un groupe de travail d'exécution. Ce groupe n'a pas pu être mis sur pied en 1974.

En outre, il s'agit de tirer les conclusions de l'expérience tentée à l'EPFL.

Les cours suivants sont prévus :

- Au printemps 1975 :

- Mi-mars, un cours supplémentaire sur la « construction en bois » pour tous les participants en automne 1974.

- Le département géomètre et génie rural organisera un cours les 7 mars et 14 mars, deux journées complètes, un séminaire sur « la mesure électronique des distances et son application aux travaux géométriques ».

- Le département de mathématique a l'intention, pour l'automne 1975, de mettre un cours sur pied, traitant le problème de l'application des mathématiques dans la gestion d'entreprise.

La commission continuera ses démarches auprès de la direction de l'EPFZ en vue de définir le « Règlement pour la formation continue aux EPF ».

3.8.2 *Commission des visites et conférences SVIA-A₃E₂PL-GEF*

Trois visites ont été effectuées au cours de cette année, dont deux le même jour.

1° La centrale nucléaire de Mühleberg des Forces motrices bernoises, puissance installée 320 MW.

2° L'usine Romag Tubes et Machines SA à Guin/FR, le jeudi 16 mai 1974.

Des tractations avaient déjà eu lieu en 1972 pour la première visite, mais l'accès à la salle des machines n'avait pas été autorisé. La commission a préféré attendre afin de ne pas décevoir les membres de nos trois sociétés en les privant de voir un élément essentiel de cette centrale. Une démarche effectuée en avril 1974

a permis d'obtenir l'autorisation de pénétrer dans la salle des machines. Ainsi cette visite s'est avérée très intéressante et de nombreuses questions ont été posées aux spécialistes qui ont conduit les groupes.

Nombre de participants : 31 (annoncés : 41 !)

La nécessité de se déplacer en car (ou en voiture) et le fait que la visite à Mühleberg durait environ deux heures nous ont amené à combiner cette excursion avec une autre visite dans la région. L'après-midi du même jour, après un repas à l'Hôtel de la Gare de Guin, nous avons été aimablement reçus par la Romag Tubes et Machines SA, usine qui est spécialisée dans la fabrication de tubes en acier avec soudure hélicoïdale. Ces tubes, de diamètre variant entre 100 et 1200 mm, d'épaisseur entre 2,5 et 10 mm, sont utilisés principalement pour l'eau sous pression. L'usine est équipée pour le revêtement de ces tubes au bitume ou au plastique permettant l'application à d'autres usages.

En plus de la fabrication même des tubes — elle a débuté en 1959 — il était intéressant de se rendre compte de l'organisation moderne de l'atelier. Fondée principalement pour alimenter le marché suisse, la Société Romag exporte une grande partie de sa production et — chose curieuse — dans des pays producteurs d'acier.

Au cours d'une collation à l'Hôtel de la Gare, un film sur le montage de conduites en campagne a retenu l'intérêt des participants.

Nombre de participants : 24 (annoncés : 29).

3° Le centre de production « cigarettes » de Rinsoz & Ormond SA, au Fenil-sur-Vecvey, le mardi 25 juin 1974.

La conception de cette usine, son organisation et l'aménagement des bâtiments étaient de nature à intéresser les membres de nos trois sociétés et la participation de 43 personnes a donné raison à cette attente. Effectivement il s'agit, dans le domaine du tabac, d'une fabrique des plus modernes. La visite est facilitée par un cheminement spécial, principalement des galeries, de sorte que le personnel n'est aucunement dérangé dans son travail.

D'entente avec la direction de Rinsoz & Ormond, MM. Gers-ter, architecte, et Spinnler, ingénieur et professeur à l'EPFL, tous deux membres de la SVIA, ont bien voulu répondre aux questions posées par les participants autour d'une verrée gracieusement offerte par la direction.

La réponse négative de dernière heure de la Compagnie VMCV pour la prolongation jusqu'au Fenil de la course d'autobus du Nant a obligé à faire appel à la bonne volonté d'automobilistes pour transporter au Fenil les participants venant en train.

3.8.3 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment — GTB

3.8.4 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs du génie civil — GTGC

Les rapports de ces deux groupes ne figureront plus dorénavant dans le rapport de la SVIA, ces deux groupes ayant été rattachés dès janvier 1974 au Conseil paritaire des bureaux d'architectes et d'ingénieurs vaudois.

3.8.5 Commission de la Série de prix

Président : G. Lerch, architecte.

Membres : M. Bevilacqua, architecte, M. Tappy, ingénieur.

La seizième édition, 1974-1975, va sortir de presse.

En plus des corrections et mises à jour des textes et des prix, elle comprend :

1. Une mise au point du chapitre « Fondations spéciales ».
2. Une révision complète du chapitre « Terrassements ».
3. L'adaptation d'un nouveau matériau dans le chapitre « Fer-blanterie ».
4. La réorganisation du chapitre « Sols divers ».
5. L'indication des buts du Centre suisse d'étude pour la rationalisation du bâtiment (CRB), avec la liste de ses publications (CAN), dans le chapitre « Normes ».
6. Des extraits du Règlement d'application de l'arrêté sur l'hygiène des piscines, du 12 février 1974, dans le chapitre « Lois cantonales vaudoises ».
7. Les Directives concernant les mesures de sécurité incendie s'appliquant aux bâtiments de moins de neuf niveaux, ou huit étages sur rez-de-chaussée, dans le chapitre « Règlements lausannois ».

Par contre, la tentative de créer un nouveau chapitre « Constructions métalliques » extrait du CAN avec l'autorisation du CRB, acceptée par le Centre suisse des constructions métalliques, s'est heurtée à un refus de calculer les prix du Groupement des entreprises spécialisées de Suisse romande. Les démarches

multiples nécessaires ayant pris beaucoup de temps, il était trop tard pour le faire revenir sur cette décision et lui permettre de donner des prix valables pour cette année.

En préparant l'édition 1976-1977, la commission espère résoudre ce problème, remanier complètement les chapitres « Plâtrerie » et « Peinture », ainsi que réviser les chapitres où la deuxième version du CAN a amené des modifications de quelques textes, et de presque toute la numérotation.

La commission étudiera aussi très volontiers toutes suggestions et critiques constructives lui permettant d'améliorer la Série.

3.8.6 Commission pour l'étude des relations avec l'EPFL

Composition : MM. P. Rittmeyer, président ; J.-F. Demont, S. Gouda, professeur EPFL, K. M. Hussain, Ch. Jaeger, professeur, Ph. Sarrazin, membres.

Cette commission n'a pas eu la possibilité de travailler en 1974. Son président désire en effet être déchargé de son mandat pour des raisons de manque de disponibilité, d'une part, et parce que remettant en question l'efficacité des commissions lorsqu'il s'agit de traiter des problèmes exigeant une certaine présence, d'autre part.

Il appartiendra, dès lors, au comité SVIA de prendre une décision quant à la suite à donner au travail entrepris et d'organiser simplement et efficacement les rapports entre la SVIA et l'EPFL.

3.8.7 Groupe logement FVE/SVIA

Composition : MM. R. Willomet, architecte SIA, président ; F. Bolognini, économiste, P. Conne, sociologue, Ch. Defrancesco, FVE, A. Gold, SIA, G. Rey, SIA, J.-P. Umiglia, FVE, J.-D. Urech, SIA, M. Wiedmer, FVE, membres.

Ce groupe a terminé son travail par un rapport, « Orienter la politique du logement », qui a été soumis aux comités respectifs de la FVE et de la SVIA en date du 27 février 1974.

Une information sur les travaux de ce groupe a également été donnée à l'assemblée du groupe des architectes du 12 juin 1974, qui a manifesté un vif intérêt à l'endroit des idées émises.

Il appartient maintenant aux comités respectifs de la FVE et de la SVIA de faire à ce groupe des propositions quant à la suite à donner à ce rapport.

3.9 Comités, commissions, groupes de travail et délégations SVIA

Commissions et conférences romandes SIA

Conférence des présidents romands : M. E. Musy.

Conférence romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment : CR M. R. Mosimann, président, et F. Meier, délégué.

Commission romande de formation universitaire continue des ingénieurs et des architectes : M. P. Bechler, président ; M. S. Gouda.

Comités et commissions SVIA

Comité SVIA : MM. E. Musy, président ; M. Ch. Bader, vice-président ; M. K. Roduner, vice-président ; M^{me} L. Schaffner, présidente du groupe des architectes ; M. R. Neri, président du groupe des ingénieurs ; MM. B. Hagin, S. Gouda, T. Wiesel, J.-P. Wildi.

Maison SVIA : MM. P. Bonnard, K. Roduner, G. Jaunin (suppléant).

Groupe de travail de la construction métallique : MM. I. Boudkov, M. Gut, A. Realini, E. Rossetti, M. Tappy.

Commissions mixtes

Commission des visites et conférences SVIA — A₃E₂PL — GEP : MM. R. Etienne, président ; J. Fantoli, Ed. Meystre, P. Meystre, M.-D. Mueller, G. Vallat (GEP), A. Vallotton (A₃E₂PL).

Commission de la Série de prix : MM. G. Lerch, président ; M. Bevilacqua, M. Tappy.

Commission FVE/SVIA/UIPVAV dite de « contacts » : MM. I. Boudkov, J.-F. Demont, E. Musy, Cl. Monod, J.-C. Piguet, K. Roduner.

Journées du Mont-Pèlerin 1975 : M. R. Neri.

Commission paritaire FVE/SVIA — Litiges : MM. J. Bettems, J. Kropf, F. Matter.

Organismes au sein desquels la SVIA est représentée

« Bulletin technique de la Suisse romande »

— Conseil d'administration : MM. J.-C. Badoux et F. Vermeille.

— Rédacteurs : M. J.-P. Weibel, rédacteur en chef ; M. W. Peter, ingénieur, rédacteur.

Comité de direction de l'EPSIC : M. P. Dentan, président, jusqu'au 31.3.74, M. J.-J. Alt, M. M. Bonnard.

Conseil de l'EPSIC : MM. J.-Cl. Pithon et A. Spagnol.

Association de l'Ecole technique supérieure du soir : P. Baroffio, président.

— Comité directeur : MM. P. Baroffio, président ; Ch. Bader, J.-P. Wildi.

— Conseil général : MM. P. Baroffio, président, M. Bonnard, Ch. Bader, U. Mocafico, M. Renaud, H. Vonlanthen, J.-P. Wildi.

— Commission du génie civil : MM. Ch. Bader, président ; P. Bernoux, H. Vonlanthen.

— Commission de la mécanique : M. J.-P. Wildi, président.

— Commission de l'électricité : M. L. Maret.

UVACIM — Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers — Chambre vaudoise des arts et métiers : MM. J.-C. Piquet (Conseil de direction — à titre personnel), E. Musy et Cl. Monod.

CVI — Chambre vaudoise immobilière : M. R. Willomet.

Commission d'urbanisme de l'ADIL : MM. U. Egli et Cl. Monod.

Membres SVIA au sein des commissions cantonales

Département agriculture, industrie et commerce

Commission cantonale vaudoise de coordination économique : MM. J.-C. Piquet, Cl. Wasserfallen.

Commission consultative du logement : MM. Cl. Jaccottet, R. Willomet.

Experts : MM. J.-D. Urech, Cl. Wasserfallen, M. Wiedmer.

Commission consultative pour l'application de l'arrêté fédéral sur la stabilisation du marché de la construction : MM. J.-E. Dubochet, J.-C. Piquet.

Commission cantonale consultative de main-d'œuvre et de lutte contre le chômage : M. Ch. A. Ledermann (représentant des employeurs).

Office cantonal de conciliation et d'arbitrage en cas de conflits collectifs. Assesseur patronal : M. G. Muller.

Commission consultative de la pêche : M. Jean Noverraz.

Commission centrale des améliorations foncières : M. P. Vernier.

Commission consultative cantonale pour la formation professionnelle des forestiers-bûcherons : M. J. Martin.

Département de l'instruction publique et des cultes

Commission consultative du Conseil de la réforme et de la planification scolaire : M. V. Raeber.

Commission cantonale d'éducation routière : M. J.-L. Merz.

Association pour la restauration de la Cathédrale de Lausanne : M. J.-P. Dresco.

Association pour la restauration du Château de Chillon : MM. Cl. Jaccottet, P. Oguey, J.-P. Vouga, P. Lavenex.

Cultes

Commission de consécration : M. P. Lerch.

Département de la prévoyance sociale et des assurances

Commission de taxe des bâtiments : MM. P. Audetat, J. Bettems, C. Glardon, A. Bujard, H. Thorens, G. Dufour, P. Demierre.

Département des travaux publics

Chambre des architectes : MM. J.-P. Dresco, P. Bonnard, F. Brugger, H. Collomb, J. Perrelet, J. Bettems, suppléant.

Commission consultative cantonale de la prévention des accidents sur les chantiers : M. R. Derron.

Commission cantonale d'examen d'architecte : M. G. Cocchi, président ; MM. W. Cruchet, R. Curchod, F. Boschetti.

Commission cantonale des monuments historiques : MM. J.-P. Dresco, C. Jaccottet, P. Margot ; puis membres correspondants par district : Aubonne : M. J. Bettems ; Lausanne : MM. J. P. Cahen, P. Lavenex, R. Von der Muhll, J.-P. Vouga ; Nyon : M. J. Suard ; Payerne : M. G. Bornand ; Yverdon : M. R. Rouilly.

Commission consultative sur les affiches réclame : MM. Cl. Jaccottet, P. Margot.

Commission cantonale de surveillance des entreprises électriques : MM. J. Noverraz et J.-J. Morf.

Commission pour la protection de la nature : M. Cl. Wasserfallen.

Commission cantonale de recours en matière de police des constructions : MM. Cl. Raccoursier, A. Breguet.

Commission cantonale consultative d'urbanisme : MM. M. Gut, vice président ; A. Décoppet, J.-P. Schopfer, J.-D. Urech, F. Dolci et J. Felber, suppléants.

Commission cantonale de circulation : MM. A. Verrey, Cl. Wasserfallen.

Commission de planification du réseau routier cantonal : MM. A. Verrey, Cl. Wasserfallen.

Commission paritaire de circulation : M. A. Verrey.

Commission consultative cantonale chargée de traiter les questions relatives au bruit de la navigation aérienne : M. Cl. Nicole.

Département des finances

Estimation fiscale des immeubles : M. H. Collomb.

Commission des installations techniques : MM. M. Cosandey, A. Gardel, suppléants.

Commission d'experts en matière d'honoraires pour la conservation des mensurations parcellaires : M. H. Thorens.

Commission fédérale d'estimation : M. J. Felber.

Département de la justice, de la police et des affaires militaires

Commission cantonale du cinéma : M. F. Tschumi.

4. Publications

4.1 Bulletin technique de la Suisse romande

Le *Bulletin technique de la Suisse romande* a publié, en 1974, 524 pages rédactionnelles (1973 : 528, 1972 : 456), ainsi que 24 pages hors texte consacrées aux centennaires de la SVIA et du *Bulletin technique*. On a pu y trouver régulièrement les communications de la SVIA (total : 24 1/4 pages) et dans sept numéros spéciaux les informations de la SIA centrale. De plus, 203 fiches de documentation générale (1973 : 183) et 334 fiches de documentation du bâtiment (1973 : 372) ont présenté le résumé d'autant d'articles parus dans la presse spécialisée du monde entier.

La matière publiée s'est répartie de la façon suivante :

Génie civil : 31 %
 Environnement : 10,5 %
 Mécanique, électricité, industrie : 19,5 %
 Architecture : 21 %
 Associations professionnelles : 12,5 %
 Divers, congrès, bibliographie, EPFL : 5,5 %
 22 contributions sont dues à la plume de membres SVIA (1973 : 22).

La réorganisation des publications sous l'égide de la SEATU s'est révélée particulièrement bénéfique pour le *Bulletin technique*, qui a réussi à éviter la récession importante des annonces dont ont été victimes pratiquement tous les journaux et périodiques suisses. Cela a permis de continuer à offrir aux lecteurs une moyenne de plus de 20 pages rédactionnelles par numéro, au prix de 69 centimes par exemplaire pour les membres SVIA.

A ce sujet, mentionnons qu'au cours des huit dernières années, le prix de l'abonnement pour nos membres est resté inchangé, alors que les frais d'impression augmentaient de 105 %.

Les relations privilégiées entre le *Bulletin technique*, l'EPFL et la SVIA ont permis la publication des programmes complets des cours disponibles dans le cadre de la formation continue des ingénieurs et des architectes, ainsi que le texte du cours d'analyse des réseaux d'énergie électrique organisé en 1973 par l'EPFL et la SVIA.

5. Relations avec la SIA et les autres sections

5.1 Relations avec la SIA

5.1.1 Assemblée des délégués

Celle-ci s'est réunie une fois au cours de l'année 1974.

Assemblée des délégués du 4 octobre 1974 à Berne

La SVIA était représentée par 11 délégués. Nous vous donnons ci-après les points importants qui furent traités au cours de cette assemblée :

— Comptes de la société pour 1973.
 — Budget et fixation des cotisations pour 1975.
 — Elections au Comité central.
 — Règlement relatif au déroulement du vote général.
 — Proposition SIA pour une valorisation des Registres des professions techniques.

- Appartenance à la SIA : revision partielle des statuts et du règlement de base pour les groupes spécialisés SIA.
- Revision partielle de la norme sur les constructions métalliques n° 161.
- Décision concernant la mise en vigueur des normes n°s 113 A, 113 B, 181, 192 et 198.
- Revision des statuts des sections de Berne, de Fribourg, de Genève.
- Information sur la SA des Editions des associations techniques universitaires.
- Divers.

Conférence des présidents

Celle-ci s'est réunie deux fois au cours de l'année 1974, soit une première fois le samedi 27 avril 1974 à Zurich, où les points importants traités ont été les suivants :

- Examen du projet de règlement pour le déroulement du vote général des membres.
- Information sur l'état actuel du problème des revues.
- Echange de vues sur les propositions SIA concernant la nouvelle structure des Registres professionnels, les désignations professionnelles et l'exercice des professions.
- Echange de vues concernant l'élaboration de nouvelles conditions d'admission à la SIA.
- Divers.

La deuxième conférence des présidents a eu lieu le vendredi 6 septembre 1974 à Berne.

L'ordre du jour en était le suivant :

- Préparation de l'assemblée des délégués du 4 octobre 1974.
- Problème de l'énergie.
- Information sur la SA des Editions des associations techniques universitaires.
- Divers.

5.1.2 Membres SVIA des comités et commissions de la SIA

Comité central : M. A. Realini.

Vérificateur des comptes : M. H.-J. Zentner (suppléant).

Groupes spécialisés

GII — Comité du groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie : M. J.-P. Wildi.

GPC — Comité du groupe spécialisé des ponts et charpentes : professeur J.-C. Badoux, professeur J.-P. Delisle, professeur R. Favre.

GSA — Comité du groupe spécialisé de l'architecture : MM. J.-P. Cahen, M. Wuarin.

GTE — Comité du groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger : MM. A. Realini, E. Paillex, L. Cardinaux.

GCI — Comité du groupe spécialisé des constructions industrialisées dans le bâtiment et le génie civil : Professeur P. von Meiss.

GTS — Comité du groupe spécialisé pour les travaux souterrains : professeur F. Descaudres, M. R.-H. Lambert.

Commissions

Conseil suisse d'honneur : M. H.-B. de Cérenville (suppléant).

Conseil d'honneur des sections Genève, Valais, Vaud : M. F. Matter.

Commission pour l'étude des problèmes relatifs à la structure de la SIA : M. K. Roduner.

Commission de l'exercice des professions d'ingénieur et d'architecte : MM. A. Realini, I. Boudkov.

CCR — Commission centrale des règlements : M. C. Monod.

CGN — Commission centrale des normes : MM. P. Brunner, R. Ernst, R. Lambert.

CNB — Commission pour les normes du bâtiment : M. R. Ernst, président, professeur J.-P. Delisle.

CNG — Commission pour les normes du génie civil : M. G. Papilloud, vice-président.

CCN — Commission pour les relations entre maître de l'ouvrage / architecte / ingénieur / entrepreneur / fournisseur : MM. M. Wiedmer, O. Rambert.

CCN, n° 152 — Commission pour les concours d'architecture — Groupe Suisse occidentale avec siège à Genève : M. F. Brugger.

CCN/CCR, n° 152 — Commission pour la revision du règlement des concours d'architecture : M. G. Cocchi.

CCN, n° 153 — Commission pour les concours de génie civil : M. Ch. Dubas.

CCN/CCR, n° 153 — Commission pour la revision du règlement des concours de génie civil : MM. A. Realini, P. Preisig, Ch. Dubas, E. Dutoit, L. Marguerat.

CCN/CCR — Commission d'étude pour les concours : M. J.-D. Urech.

CCN/CCR, n° 102 — Commission pour les honoraires des architectes : MM. M. Richter, vice-président, F. Sillig.

CCN/CCR, n° 103 — Commission pour les honoraires des ingénieurs civils : MM. A. Bréguet, professeur J.-P. Stucky, J.-M. Yokoyama.

CCN/CCR, n° 104 — Commission pour les honoraires des ingénieurs forestiers : M. B. Moreillon, président.

CCN/CCR, n° 108 — Commission pour les honoraires des ingénieurs mécaniciens et électriciens et branches apparentées : M. J.-J. Bodmer.

CCN/CCR, n° 110 — Commission pour la revision des honoraires concernant les études d'aménagement : MM. A. Gramm, C. Wasserfallen.

CCN/CCR — Commission d'étude pour les honoraires concernant les travaux multidisciplinaires : MM. J.-J. Bodmer, F. Guisan, A. Spagnol.

CC — Revision de la méthode d'adaptation du tarif B des règlements SIA (102, 103, 104, 108, 110) : M. B. Moreillon.

CCN, n° 113 — Norme de maçonneries : MM. J. Kropf, L. Marguerat.

CCN/CCR, n° 118 — Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction : MM. F. Guisan, président, R. Adatte.

CCN/CCR, n° 150 — Commission pour la revision du règlement en matière d'arbitrages : M. F. Sillig.

CCN/CCR, n° 154 — Commission pour les questions relatives à la publicité : M. K. Roduner.

CCN, n° 160 — Charges, mise en service et surveillance des constructions : MM. P. Aasheim, M. Derron, prof., R. Favre, prof.

CCN, n° 161 — Constructions métalliques : MM. J.-C. Badoux, prof., vice-président, B. Besuchet, J.-P. Favre.

CCN, n° 161 — Commission pour la revision de la norme concernant le calcul, l'exécution et l'entretien des constructions métalliques : MM. Ch. Dubas, président, M. Cosandey, L. Marguerat.

CCN, n° 162 — Calcul, construction et exécution des ouvrages en béton, en béton armé et en béton précontraint : MM. R. Favre, prof., R. Hofer.

CCN, n° 164 — Construction en bois : M. J.-P. Marmier, vice-président.

CCN, n° 165 — Rationalisation de l'établissement et l'utilisation de listes d'acier : MM. J.-P. Gonthier, G.-A. Rychnier.

CCN, n° 171 — Directives concernant la présentation des projets d'améliorations foncières : M. J.-P. Indermühle.

CCN, n° 173 — Hygiène des piscines : M. P. Brunner.

CCN, n° 174 — Coefficient d'utilisation du sol : M. C. Wasserfallen.

CCN, n° 178 — Protection des constructions : M. J.-P. Favre

CCN, n° 181 — Isolation acoustique : M. R. Ernst.

CCN, n° 182 — Eléments de béton préfabriqués : MM. B. Meuwly, J.-M. Yokoyama.

CCN/CNB, n° 187 — Recommandations pour les transmissions télévisées : M. I. Boudkov.

CNG, n° 190 — Canalisations : MM. J.-P. Baudet, vice-président, P. Colomb, S. Kopitopoulos.

CNG/CCN, n° 191 — Ancrages : M. R. Favre, prof.

CNG/CCN, n° 198 — Travaux souterrains : MM. I. Pfister, J. Norbert.

CNG/CCR — Commission pour l'étude du projet de loi fédérale sur les droits d'auteur : M. M. Richter.

Organisation dans lesquelles la SIA est représentée

Conseil de fondation du REG : MM. H. Collomb, J.-F. Demont, M. Derron, prof., R. Willomet.

Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment — CRB : M. G. Cocchi.

Caisse de prévoyance SIA — UTS — FAS — FSAI : M. J.-C. Piguet, président du Conseil de fondation.

SA des éditions des associations techniques universitaires : MM. J.-C. Badoux, prof., F. Vermeille.

SA de la Maison SIA : M. P. Bonnard.

Comité de la section suisse de l'UIA : MM. J.-P. Cahen, J.-P. Vouga.

Fédération européenne des associations nationales d'ingénieurs — FEANI : M. J.-C. Piguet, président.

Comité national suisse de la FEANI et de la FMOI : M. J.-C. Piguet, président.

Commission pour la formation continue des ingénieurs et des architectes : MM. P. Bechler, M. Derron, prof., R. Richard, P. Verstraete.

5.2.1 Conférence des présidents romands

Cette conférence a eu lieu le mercredi 10 avril à Lausanne et réunissait les présidents des cinq sections romandes de la SIA. L'ordre du jour en était le suivant :

1. Désignation d'un nouveau membre romand au Comité central de la SIA.
2. Nouvelle conception de la SIA concernant la structure du Registre professionnel et la réglementation des désignations professionnelles et de l'exercice des professions d'ingénieur et d'architecte.

5.2.2 Conférence romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment — CR

Organisation

Dans le cadre de la coordination romande des problèmes relatifs à la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment, chaque canton délègue à la Conférence romande un représentant architecte, membre de la SIA : MM. R. Mosimann, président (Vaud) ; R. Breitenbucher (Genève) ; P. Gerber (Fribourg) ; F. Meier (Vaud) ; H. Meier (Valais) ; P. Salus (Neuchâtel).

Pour étendre la coordination romande à l'échelle nationale, la CR a délégué :

- au comité du groupe spécialisé de l'architecture, M. H. Meier ;
- au bureau du groupe A2, MM. P. Gerber, F. Meier ;
- au sous-groupe A2, MM. R. Breitenbucher, P. Gerber, F. Meier ;
- à la Commission de la formation professionnelle, M. R. Breitenbucher.

Activités

En 1974, les délégués de la CR se sont rencontrés au cours de huit séances de travail à Lausanne. Les problèmes suivants ont été traités.

Diffusion des documents

Par l'intermédiaire du secrétariat SVIA, la CR diffuse les documents suivants :

- Monographie professionnelle résumée.
- Monographie et formation du dessinateur en bâtiment.
- Guide méthodique de la formation professionnelle.
- Journal de travail.
- Carnet de croquis.
- Directives pour l'organisation des examens de fin d'apprentissage de la profession de dessinateur en bâtiment.

Enquête auprès des techniciens

Cette enquête avait pour but de comparer les exigences d'entrée au technicum ainsi que la base nécessaire aux candidats pour suivre normalement le programme d'enseignement. Adressée aux techniciens suisses ayant une section d'architecture, cette enquête n'a pas obtenu des réponses permettant à la CR d'établir des conclusions précises.

Directive concernant le stage pratique des dessinateurs en bâtiment

Le « règlement concernant l'apprentissage et l'examen de fin d'apprentissage de la profession de dessinateur en bâtiment » du 13 janvier 1969 prévoit aux art. 1, al. 2 et 4, al. 4, un stage pratique dont la durée est de six mois environ. A cet effet, le GSA par son groupe A2 a proposé un projet de directives pour l'organisation du stage pratique.

Malgré des divergences dans la conception du programme de formation professionnelle entre la CR et la majorité du groupe A2, le représentant de la CR au groupe de travail s'est efforcé de nuancer cette directive afin qu'elle puisse être applicable dans les cantons romands. Cette directive sera publiée en 1975.

Règlement concernant l'exécution de cours d'introduction pour dessinateurs en bâtiment

Consultée par l'OFIAMT en 1973, la CR a formulé des remarques et des réserves quant au projet de ce règlement.

Au cours de cette année, des représentants de la CR ont participé à des visites de cours organisés à Schaffhouse et Zurich ainsi qu'à une séance convoquée par l'OFIAMT à Berne. Au cours de ces visites et entretiens, les délégués de la CR ont confirmé le désaccord des cantons romands quant au système proposé pour les cours d'introduction.

Ces interventions ont permis d'adapter ce règlement aux exigences des cantons romands. D'entente avec le GSA, ce règlement sera publié en 1975 et comprendra deux genres de cours :

- A. Cours d'introduction concernant la pratique du dessin d'une durée de 80 à 120 heures situé au premier semestre de l'apprentissage.
- B. Cours d'introduction concernant la pratique aux chantiers, d'une durée de 160 à 240 heures, situé durant la deuxième et la troisième année d'apprentissage.

Le nouveau règlement permettra aux cantons qui désirent organiser de tels cours d'obtenir des subventions fédérales.

Directives concernant les examens d'aptitudes

Sur la base d'une étude comparative des examens d'aptitudes genevois et vaudois, la CR a établi un projet de directives concernant les examens d'aptitudes des candidats apprentis dessinateurs.

Ce document, encore actuellement à l'étude, sera publié dans le courant de 1975.

Collaboration avec le groupe spécialisé de l'architecture — GSA — A2

Les délégués de la CR au comité du GSA, au bureau du groupe A2 ainsi qu'aux sous-groupes de travail ont participé à de nombreuses séances traitant notamment :

- Etude d'une nouvelle monographie professionnelle.
- Règlement concernant l'exécution de cours d'introduction.
- Directives concernant le stage pratique des dessinateurs en bâtiment.

Les délégués de la Conférence romande ont pour mission de faire connaître les travaux effectués par les cantons romands afin de respecter la politique de la formation professionnelle de la CR.

Conclusion

Par la collaboration aux travaux du GSA et du groupe A2, les tâches de la Conférence romande deviennent de plus en plus importantes. Pour faire face à ces nouveaux travaux, il a été décidé d'augmenter le nombre de participants à la CR en demandant à chaque section de déléguer, dès janvier 1975, deux personnes.

Programme d'activité pour 1975

En 1975, la Conférence romande aura pour tâches principales :

- Diffusion des documents.
- Collaboration aux travaux du GSA et du groupe A2.
- Publication de la directive concernant les examens d'aptitudes.
- Etude des directives concernant les examens intermédiaires et l'épreuve de contrôle.
- Coordination des cours de perfectionnement sur le plan romand.

6. Prix et bourses SVIA

La SVIA a remis, au cours de l'année 1973, les prix et bourses suivants :

Bourse SVIA : à un étudiant de l'EPFL.

La bourse 1973 qui n'avait pu être attribuée l'année dernière a été répartie en deux montants de Fr. 700.— et Fr. 800.— dont ont bénéficié deux étudiants de l'EPFL.

La bourse 1974 de Fr. 1500.— a également pu être attribuée cette année.

Prix SVIA — Meilleur résultat au travail de spécialité des épreuves finales du diplôme (ingénieurs).

Ce prix de Fr. 500.— a été attribué à M. Chr. Piguet, ingénieur électricien.

Prix SVIA — Meilleur résultat au travail de spécialité des épreuves finales du diplôme (architectes).

Ce prix de Fr. 500.— a été attribué à M^{lle} Tia Tine, MM. N'Koue et Soumahoro (Groupe « Tiers Monde »).

Prix SVIA — Meilleur travail pratique de 3^e année (section génie civil).

Prix de Fr. 300.— attribué à M. Norbert Clément.

Prix SVIA — Meilleur travail pratique de 3^e année (section architecture).

Prix de Fr. 300.— attribué à M. J.-L. Thibaud.

Prix SVIA — *Technicum du soir* (meilleure moyenne de diplôme).
La SVIA a décerné un prix de Fr. 300.— à M. Michel Voisard.

7. Rapport de gestion 1974

Commentaires

L'analyse du compte d'exploitation, du bilan et de la comparaison budgétaire appelle les remarques suivantes :

Le montant budgété au poste « Résultat des cotisations » a à nouveau été atteint. Le résultat de ce compte est basé sur la liste des membres, non compris les nouveaux membres admis au cours de 1974. A l'avenir, il serait souhaitable que le Centre de calcul électronique puisse nous donner des résultats au 31 décembre (la rapidité est, semble-t-il, la caractéristique principale d'un ordinateur !), rendant ainsi les comptes plus précis et la préparation d'un budget moins aléatoire.

La cotisation des bureaux en SA versée à bien plaisir est en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Nous exprimons ici notre vive reconnaissance à ces bureaux.

Le poste « Résultat vente de normes » a enregistré une forte baisse par rapport au montant budgété. Ceci est dû à une grosse facture de l'exercice 1973 envoyée au cours de l'exercice 1974 seulement. Nous espérons qu'un tel incident ne se reproduira plus, afin de nous éviter des surprises désagréables lors du bouclage d'un exercice. La SIA a d'ailleurs immédiatement pris les mesures nécessaires pour éviter que de tels retards ne se reproduisent.

Le poste « Gérance de la caisse maladie » n'a pas atteint non plus le montant budgété. Les frais d'administration ont été plus élevés que prévu et la part de ces frais à la charge de la SVIA est proportionnellement plus grande que celle des autres partenaires.

Le résultat du poste « Formation continue » a dépassé le montant budgété. C'est une amorce du redressement de cette activité de la SVIA qui, nous l'espérons, se développera encore les années prochaines, dans l'intérêt des membres de la société.

Le compte « Prix et bourses SVIA » de l'Ecole polytechnique a été remis à jour à l'occasion du transfert de l'Ecole à la Confédération. Ce fonds a laissé apparaître une réserve importante qui a été restituée au cours de l'exercice 1974.

Le poste « Frais de bureau » est en sensible augmentation. L'augmentation des frais d'envoi est l'une des raisons principales de cette différence. Il est désirable qu'à l'avenir le montant budgété ne soit plus dépassé. Pour ce faire, le secrétariat doit avoir la possibilité de grouper encore mieux les envois. Nous comptons sur la compréhension et la collaboration de tous les membres des comités et commissions pour remettre suffisamment tôt les envois aux membres.

Après amortissements légaux, le résultat du compte d'exploitation se solde malheureusement par un déficit de Fr. 6838.70, égal au 3 % des dépenses. Ce déficit sera compensé par un prélèvement sur le capital de la société.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier le personnel du secrétariat, M^{me} Bonhôte et M^{lle} Oberson, pour son excellent esprit de collaboration et l'important travail accompli au cours de l'année.

B. Hagin.

7.1 Compte d'exploitation pour 1974

	Charges Fr.	Produits Fr.
Vente de normes SIA		97 848.05
Vente de normes USPR — CRB		1 678.80
Participation à l'édition de la Série de prix		6 375.—
Honoraires prestations secrétariat		3 409.—
Commission de gestion assurance maladie		16 554.95
Honoraires Commission ro-		
mande de formation continue		4 800.—
Cotisations SVIA et abonnements BTSR perçus par Société centrale		71 372.—
Cotisations volontaires bureaux en SA		6 280.—
Intérêts de la BCV		10.90
Intérêts du CFV		231.70
Dividende SEATU		1 050.—
Impôt anticipé récupéré		95.80
Journées du Mont-Pèlerin 1974		200.—
Produits divers		82.25
Produits extraordinaires (réalis. prov. prix et bourses)		11 400.—
<i>Achats</i>		
Achats de normes SIA	79 607.45	
Achats de normes USPR—CRB	1 404.30	
Abonnements BTSR	15 183.—	
<i>Frais de personnel</i>		
Appointements	60 097.30	
Charges sociales	8 367.75	
<i>Frais d'organes</i>		
Frais d'assemblées	3 488.30	
Frais délégués et membres commissions	90.—	
Frais Commission visites et conférences	929.90	
Frais du GA	213.85	
Frais du GI	364.50	
Autres frais d'organes	2 615.35	
<i>Frais d'administration</i>		
Loyer et chauffage	10 343.10	
Entretien et réparations diverses mobilier et matériel	756.20	
Primes d'assurances	21.60	
Cotisations et abonnements	895.—	
Fournitures de bureau	2 966.70	
Frais d'imprimés	4 555.85	
Ports et frais du CCP	10 738.10	
Téléphones	3 140.20	
Horaires divers	1 000.—	
Frais divers administration	6 240.40	
<i>Autres frais</i>		
Subsides et dons accordés	1 000.—	
Prix et bourses accordés	1 500.—	
Frais d'information interne	976.40	
Frais d'information externe	500.—	
Séminaire FVE/SVIA — Gr. logement	1 540.—	
Cérémonie centenaire SVIA	2 456.20	
Autres frais divers	1 048.40	
<i>Frais financiers et amortissements</i>		
Intérêts et frais de banque	33.60	
Contributions	165.70	
Différence sur estimation cotisations 1973	6 988.—	
Valorisation collection BTSR		1 000.—
	229 227.15	222 388.45
Virement compte Capital		6 838.70
	229 227.15	229 227.15

7.2 Bilan au 31 décembre 1974

	ACTIF	PASSIF
	Fr.	Fr.
<i>Valeurs immobilières</i>		
Mobilier et matériel	8 698.90	
Bibliothèque	1 000.—	
<i>Valeurs réalisables</i>		
Stock normes SIA	23 274.20	
Stock normes USPR—CRB	1 944.—	
Stock de timbres	1 000.—	
Titres	12 500.—	
Titres : Maison SIA	30 500.—	
Débiteurs cotisations 1974	6 627.—	
Débiteurs cotisations 1973	2 969.—	
Autres débiteurs	9 183.35	
Actifs transitoires	11 375.—	

(suite au verso)

<i>Valeurs disponibles</i>		
CFV — carnet d'épargne . . .	7 202.95	
BCV — compte courant . . .	5 679.40	
CCP	3 722.75	
Caisse	4 194.40	
<i>Fonds propres</i>		
Capital		8 253.45
<i>Fonds spéciaux</i>		
Fonds amortissement titres . .		30 500.—
Fonds de réserve		5 000.—
<i>Comptes correctifs</i>		
Provision pour pertes sur débiteurs		1 000.—
Provision Journées SIA 1975 . .		16 732.80
Provision pour action d'information		6 000.—
<i>Fonds étrangers</i>		
Dépôt commission formation continue		20 399.95
Créanciers		41 984.75
	129 870.95	129 870.95

7.3 Comparaison budgétaire pour 1974 et budget 1975

	Budget 1974 Fr.	Résultat au 31.12.1974 Fr.	Budget 1975 Fr.
<i>Recettes</i>			
Résultat cotisations . . .	65 000.—	62 469.—	55 000.—
Résultat vente de normes	32 000.—	18 515.10	25 000.—
Série de prix	6 000.—	6 375.—	6 300.—
Formation continue	3 000.—	4 800.—	12 000.—
Prestations secrétariat . .	3 500.—	3 409.—	3 500.—
Caisse maladie	21 000.—	16 554.95	18 000.—
Produits divers	2 000.—	1 670.65	1 500.—
Valorisation Collection BTSR + Réalisation prov. prix et bourses . . .		12 400.—	
Déficit compensé par prélèvem. sur compte « Capital »	132 500.—	126 193.70 6 838.70 133 032.40	121 300.—
<i>Dépenses</i>			
Appointements et charges sociales	64 000.—	68 465.05	74 000.—
Loyer et charges	11 000.—	10 343.10	11 100.—
Frais de bureau	18 000.—	21 400.85	20 000.—
Frais d'organes	10 000.—	7 033.55	8 000.—
Honoraires	4 000.—	1 000.—	2 000.—
Autres charges d'administration	11 000.—	9 160.90	10 000.—
Groupe des architectes . .	1 000.—	213.85	500.—
Groupe des ingénieurs . .	1 000.—	364.50	500.—
Frais membres commissions	500.—	90.—	1 500.—
Subsides, prix et bourses	4 000.—	2 500.—	2 800.—
Amortissement	3 000.—	—	—
Information	5 000.—	1 476.40	500.—
Cérémonie Centenaire SVIA	—	2 456.20	—
Séminaire FVE/SVIA	—	1 540.—	—
Différence sur estimation cotisations 1973	—	6 988.—	—
	132 500.—	133 032.40	130 900.—
		Déficit budgété : 9 600.—	

7.4 Rapport de vérification des comptes — Exercice 1974

Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Exécutant le mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale ordinaire de la SVIA du 26 mars 1974, nous avons procédé, le mercredi 19 février 1975, à l'examen des comptes de la SVIA pour 1974.

Les comptes n'ont pas été vérifiés par une fiduciaire. Nous avons procédé à plusieurs pointages des pièces comptables et écritures, qui ont été trouvées correctes, avec la réserve qu'une pièce originale qui avait été égarée a été remplacée par une fiche dactylographiée dont le montant est correct d'après notre appréciation.

Le résultat des comptes fait apparaître un déficit comptable de Fr. 6838.70. Si l'on ajoute à ce déficit la réintroduction dans le compte d'exploitation du fonds de réserve

pour prix et bourses, d'un montant de Fr. 11 400.—, c'est un déficit de l'ordre de Fr. 18 200.— qui apparaît. Les raisons principales de ce déficit élevé sont les suivantes :

1. Une facture de Fr. 9735.25 de la SIA centrale relative à des normes SIA achetées en 1973 n'a été reçue au secrétariat SVIA que dans le courant du printemps 1974. Cette facture aurait dû être prise en compte en 1973 encore, année dont le résultat avait été particulièrement favorable.
2. Le poste « Cotisations » dans le compte d'exploitation 1973 avait dû être estimé à cause du retard du Centre de calcul électronique de Locarno. Cette estimation a été exagérée et dépasse de Fr. 6988.— la réalité.
3. Les frais de gestion de la Caisse d'assurance maladie ont été plus élevés que prévu et représentent une réduction des recettes de Fr. 4500.— environ.

L'examen du compte d'exploitation montre qu'il serait souhaitable pour la clarté des comptes d'introduire un compte séparé de Pertes et Profits au lieu de mêler ce dernier au compte d'exploitation, comme cela se fait actuellement. Nous avons ensuite examiné le bilan en vérifiant l'existence réelle des postes de l'actif. Les remarques suivantes ont été faites :

A. Nous avons constaté que la SEATU (SA des éditions des associations techniques universitaires) n'avait fourni à la SVIA qu'un certificat n° 47 portant sur 10 actions n°s 458-467. Le certificat portant sur les 15 autres actions ne semble en revanche pas avoir été remis à la SVIA. En raison de l'absence du secrétaire de la SEATU, il ne nous a pas été possible de connaître les raisons de cette situation. La FIDES Union fiduciaire à Zurich, en sa qualité de mandataire de l'organe de révision de la SEATU, nous a néanmoins confirmé par lettre du 20 février 1975 que les actions suivantes étaient portées au nom de la SVIA dans le Registre des actionnaires de la SEATU.

Certificat n° 12 : 15 actions n°s 179-193

Certificat n° 47 : 10 actions n°s 458-467

Cette question devra si possible être mise en ordre avant l'assemblée générale ordinaire de la SVIA du 21 mars 1975.

B. La valeur des normes en stock a augmenté. Elle représente environ le quart de la valeur des normes vendues annuellement. On se trouve, à notre avis, à une limite maximum encore acceptable, pour autant que l'on veille avec grand soin à ne pas tenir en stock des normes qui risquent d'être prochainement révisées.

C. Le poste « Débiteurs cotisations 1974 » d'un montant de Fr. 6627.— représente une proportion de plus de 10 % du montant annuel total des cotisations. Cette proportion, trop élevée à notre avis, est due au système des rappels adopté par le Centre de calcul qui n'est pas assez efficace.

Une remarque du même ordre s'impose à l'égard du poste « Débiteurs cotisations 1973 ». Nous rappelons que le Secrétariat de la SVIA n'est pas responsable de l'encaissement des cotisations.

D. Les actifs transitoires sont sûrs et sont composés, pour la plus grande partie, de sommes qui ont été encaissées entre-temps. Il s'agissait, pour les montants les plus élevés, de la commission perçue pour la gestion de l'assurance maladie et de la part au bénéfice sur la « Série de prix ».

E. Finalement, il serait judicieux de revoir l'assurance incendie du mobilier de notre secrétariat.

L'examen du passif du bilan révèle que le montant des créanciers était très élevé au 31 décembre 1974 et qu'il y a eu des difficultés passagères de trésorerie.

La comparaison entre les fonds propres indiqués au passif des années 1973 et 1974 indique que la fortune de la SVIA a passé de Fr. 99 792.15 en 1973 à Fr. 66 486.25 en 1974. Cette diminution est due à la fête du centenaire ainsi qu'à la réalisation du fonds des prix et bourses et au déficit comptable. Les dépenses de l'ordre de Fr. 15 000.— entraînées par la Fête du Centenaire peuvent être considérées comme normales, si l'on considère qu'il s'agit d'une dépense à répartir sur un siècle.

Pour le reste, le Comité et l'assemblée générale devront tirer les conclusions qui s'imposent pour empêcher une

diminution de la fortune de la société dans les années à venir.

Nous tenons à remercier M^{me} Bonhôte pour l'excellente tenue des comptes, qui nous ont été présentés d'une façon logique et claire.

Sur la base de nos constatations, nous vous proposons :

- 1) d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés ;
- 2) de donner décharge au trésorier de sa gestion financière ;
- 3) de donner décharge aux vérificateurs des comptes de leur mandat.

Les vérificateurs : M. L. Gabella

Prof. J.-P. Delisle, suppléant

Lausanne, le 21 février 1975.

Assemblée générale ordinaire

Les membres de la SVIA sont invités à participer à la 101^e assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

Vendredi 21 mars 1975 à 17 h., à Cully

Salle Davel de la Commune de Cully, rue Davel 9.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 1974.
2. Rapport présidentiel.
3. Rapport de gestion.
 - 3.1 Comptes 1974.
 - 3.2 Rapport des vérificateurs.
 - 3.3 Budget 1975.
 - 3.4 Cotisations 1975 et 1976.
4. Elections statutaires.
 - 4.1 Election du comité de section.
 - 4.2 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA.
 - 4.3 Vérificateurs des comptes.
5. Nomination de membres d'honneur.
6. Divers.

Nous prions les membres qui auraient des interventions à faire sous ce dernier point de bien vouloir, dans la mesure du possible, le faire à l'avance en écrivant au secrétariat de la SVIA.

Présentation des activités de la SIA par un membre du Comité central.

M. F. Pruvot, professeur à l'EPFL, nous fera ensuite le plaisir de nous parler de

*L'ingénieur et l'architecte dans la société future =
Dr. Jekyll or Mr. Hyde !*

Un apéritif dans le Caveau de l'ancien pressoir de la Maison Jaune et un repas au Restaurant du Major Davel, à Cully, feront suite à cette assemblée.

Le rapport d'activité ainsi que le rapport de gestion seront publiés dans le n° 6/1975 du *Bulletin technique de la Suisse romande*.

Candidatures

M. Arce Moscoco Jorge, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1975.

(Parrains : MM. J.-C. Badoux et J. Wilhelm.)

M. Fouvy Michel, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1968.

(Parrains : MM. J.-P. Jaccoud et J.-P. Delisle.)

M. Hausammann Hans, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1974.

(Parrains : MM. J.-C. Badoux et M. A. Hirt.)

M. Perret Jacques, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1973.

(Parrains : MM. A. Perret et R. Bossart.)

M. Pittet Jean-Marie, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1974.

(Parrains : MM. Roger Pernet et G. Vallon.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par *avis écrit* au Comité SVIA, dans un *délai de quinze jours*. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

EPFL

Département de génie civil — Troisième cycle d'études 1975

Nous rappelons que les demandes d'inscription aux cours du trimestre d'été 1975 doivent être adressées jusqu'au 31 mars 1975 au Service académique de l'EPFL, 33, avenue de Cour, 1007 Lausanne.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer à la brochure « Troisième cycle d'études 1975 », disponible au Service académique ou au Secrétariat du Troisième cycle du Département de génie civil tél. (021) 26 46 21.

Congrès

Cours de perfectionnement

Le Centre d'actualisation scientifique et technique, créé en 1962 par l'Association des Anciens Elèves de l'INSA de Lyon, organise chaque année une cinquantaine de sessions de perfectionnement qui s'adressent aux ingénieurs, aux techniciens et au personnel d'exécution.

Le calendrier 1975 de ces stages est paru et peut être demandé, avec le programme des stages, à l'adresse suivante : CAST-INSA, bât. 705, 20, avenue Albert-Einstein, 69621 Villeurbanne.

Technologie de pointe pour le traitement des signaux

Lausanne, 14-16 octobre 1975

Cette conférence, organisée dans le cadre des Journées d'électronique 1975 par l'EPFL, mettra l'accent sur les développements récents en matière de réalisation et d'application pratique de dispositifs spécialisés de traitement des signaux. Une première journée d'exposés généraux est destinée aux non-spécialistes. Les journées suivantes seront consacrées à la présentation de systèmes spécialisés utilisant des techniques microélectroniques, acoustiques ou optiques. Les domaines d'application envisagés sont : le contrôle industriel, l'analyse des vibrations, les télécommunications, le radar, le traitement de la parole ou des images, la reconnaissance de formes, les techniques biomédicales, les recherches scientifiques, l'instrumentation de laboratoire, etc.

Les propositions de conférences (résumé de 300-500 mots en trois exemplaires) doivent parvenir avant le 15 avril 1975 à l'adresse suivante :

Secrétariat des Journées d'électronique
Ch. de Bellerive 16
1007 Lausanne

Les exposés (durée 15 à 30 minutes) pourront être présentés en français ou en anglais, avec interprétation simultanée. Les textes complets seront publiés dans les comptes rendus de la conférence.